

GLORY MUSIC

École de musique

Règlement intérieur

PRÉAMBULE

GLORY MUSIC est une école de musique dédiée à la transmission, à l'exigence artistique et au plaisir de jouer. Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

1. ORGANISATION DES COURS

Cours individuels ou éveil musical. Année de septembre à juin. Horaires fixes.

2. INSCRIPTION

Dossier complet + forfait requis. Engagement sur la période.

3. TARIFS ET PAIEMENT

Forfait. Paiement dû même en cas d'absence. Retard = suspension possible.

4. ABSENCES

Non remboursées. Professeur absent = cours rattrapé.

5. COMPORTEMENT

Respect obligatoire. Sanctions possibles jusqu'à exclusion.

6. MATÉRIEL

Matériel personnel requis (cours de guitare et Bass). Dégradations facturées.

7. RESPONSABILITÉ

Pas responsable des vols ou incidents hors cours.

8. DROIT À L'IMAGE

Photos/vidéos possibles sauf refus écrit.

9. ENGAGEMENT

Assiduité et travail demandés.

10. FORCE MAJEURE

Cours adaptables en cas d'événement exceptionnel.